

DEPARTEMENT DE L'AUDE

REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

ARRONDISSEMENT DE CARCASSONNE

SMICTOM DE L'OUEST AUDOIS

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du Comité Syndical du 1^{er} avril 2019 à 18 heures 30

L'an deux mille dix-neuf et le premier avril à dix-huit heures trente

DOMAINE :
Institutions et vie politique

Le Comité Syndical du SMICTOM de l'Ouest Audois

SOUS-DOMAINE :
Désignation de représentants

Légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances

Présidence de Monsieur Alain CARLES

OBJET :

Election des Élus

Présents :

ANDRIEU Francis, BROUSSE Michel, CARLES Alain, CASSAN Renée, CALMON Régis, DANJOU Jacques, DARFEUILLE Jérôme, DE PRADIER D'AGRAIN Armand, GALINER Alain, HENNEBELLE Jean-Luc, LOPEZ Frédéric, PRADEL Christophe, MARCOS Juan-Carlos, TOURNIER Guy, TANNEAU Gilles, VAREILLE Marie-Jeanne, VIDAL Pierre, YUS Joseph.

Le nombre de conseillers en service est de 35

Absents remplacés :

ANTOINE Hervé remplacé par LINCOU Jean Claude, GUILHEM Evelyne remplacée par CHABERT Sabine

Rendue exécutoire

Absents excusés :

ALRIC Didier, ANDRIEU Catherine, BRUNEL Christophe, BROUSSE Christian, CALMETTES Didier, CAZENAVE Serge, DELRIEU Jean-Pierre, GIESE Peter, GUY Raymond, JUIN Denis, MORIN Didier, OURLIAC Christian, RIOU Daniel, ROBERT Richard, ROUQUET Alain.

Convocation du Comité en date du :
1^{er} avril

Secrétaire de séance :

ANDRIEU Francis

Affichage en date du :
18 mars 2019

Publication de la présente en date du :
18 mars 2019

Délibération n°

20190001

Monsieur le Président expose, suite aux élections Municipales de Villeneuve La Comptal, la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois a procédé par délibération n°20180153 du 5 décembre 2018, à un changement des représentants de la CCCLA au Smictom de l'Ouest Audois comme suit :

Représentants de la CCCLA au Smictom de l'Ouest Audois	
Elus	Suppléants
GIESE Peter	RAVET Fabienne
GUILHEM Evelyne	CHABERT Sabine
VAREILLE Marie-Jeanne	ROMMELAERE Florence
BRUNEL Christophe	CUNG Jacques
GALINIER Alain	BUISSON Brigitte
GUY Raymond	PONS Bernard
MARCOS Juan-Carlos	NEWMAN Sylvette
MORIN Didier	AIT MOUH Omar
CARLES Alain	SEMAT Stéphane
YUS Joseph	REYNES Georges
PRADEL Christophe	RIVIERE Philippe
HENNEBELLE Jean-Luc	MELIX Sandrine
DELRIEU Jean-Pierre	CASSES Christelle
CASSAN Renée	SERRES Charly
LOPEZ Frédéric	ANDRE Michèle
ANDRIEU Catherine	HADJADJ Catherine
DE PRADIER D'AGRAIN Armand	MONTECH Gérard
CALMETTES Didier	MURAT Jérôme
ANTOINE Hervé	LINCOU Jean-Claude
BROUSSE Michel	VIDAL Bernard

Monsieur le Président propose à l'assemblée d'entériner cette décision.

Voix pour : 20
Voix contre : 0
Abstention : 0

LE COMITE SYNDICAL

**Oui l'exposé de Monsieur le Président
Après en avoir délibéré**

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en séance les jour, mois an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre

La convocation au Comité Syndical et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte du syndicat conformément aux articles 48 et 56 de la loi du 5 avril 1884.

Fendeille, le 2 avril 2019

Le Président,



The circular stamp contains the text "SYNDICAT DE L'OUEST AUDOIS" around the top and "11 (AUDE)" around the bottom. In the center is a coat of arms featuring a sun, a tree, and a building.

Alain CARLES

